

Pépinière Municipale d'entreprises de Palente - Aide à la formation de créateurs d'entreprises ayant signé un plan d'affaire avec Rive Boutique de Gestion

M. LE MAIRE, Rapporteur : En vertu de la convention signée entre la Ville et Rive Boutique de Gestion pour la gestion de la pépinière de Palente, il est proposé au Conseil Municipal de statuer sur une participation aux plans d'affaires d'une entreprise.

Il s'agit de la SARL CGA Organisation, ALBATROSS Tours

Agence de Voyages

Gérant : M. GARRIGUES Gérard

Emplois : 2 personnes.

La Ville de Besançon alloue une somme de 50 000 F pour l'accueil et le suivi du créateur d'entreprise. Cette somme est une participation au plan d'affaire.

Le versement de l'aide à la création d'entreprise sera effectué au profit de l'association Rive Boutique de Gestion sur confirmation de l'installation définitive de l'entreprise dans la pépinière.

Le Conseil Municipal est invité à :

- allouer à Rive Boutique de Gestion une somme de 50 000 F qui sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2000, chapitre 92.90.6574, code service 30200,

- autoriser M. le Maire à solliciter les aides des collectivités suivantes : Région, Département et District du Grand Besançon,

- encaisser les aides des collectivités qui seraient directement attribuées à la Ville sur l'imputation 92.90.7472/7473/7475 code service 30200, et les réaffecter en dépenses sur l'imputation 92.90.6574 code service 30200,

- autoriser M. le Maire à signer tous documents à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Economie-Emploi-Tourisme, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 2000.